DEC130626DR10

Décision portant nomination de Monsieur Fabien Chevrier aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7504 intitulée Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg (IPCMS)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7504 intitulée Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg et nommant M. Stefan Haacke en qualité de directeur ;

Considérant que Monsieur Fabien Chevrier a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 16 au 18 mai 2011 et du 14 au 16 juin 2011.

DECIDE:

Article 1^{er} : Monsieur Fabien Chevrier, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7504 Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg à compter du 1^{er} janvier 2013.

Monsieur Fabien Chevrier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Fabien Chevrier est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 28 février 2013

Le directeur de l'unité Stefan Haacke Visa de la déléguée régionale du CNRS Gaëlle Bujan

Visa du président de l'Université de Strasbourg Alain Beretz